

BUREAUX - COMMERCES

HONORAIRES - GERANCE - LOCATION

Tarif en vigueur au 1er janvier 2025

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE			A LA CHARGE DU LOCATAIRE		
	HT	TTC	BASE	HT	TTC	BASE
<b>HONORAIRES DE BASE</b>						
	7,00%	8,40%	Sommes encaissées			
Gestion lot vide ou non quittancé sur décision du propriétaire	16,67 €	20,00 €	FORFAIT			
<b>HONORAIRES DE NEGOCIATION POUR LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL</b>						
Honoraires de commercialisation			Loyer annuel HC*	24,00%	28,80%	Loyer annuel HC*
Honoraires d'actes			Loyer annuel HC*	6,00%	7,20%	Loyer annuel HC*
<b>ACTES ADMINISTRATIFS</b>						
Vacation par heure : - Honoraires heures ouvrables du lundi au jeudi jusqu'à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30	110,00 €	132,00 €	Temps passé	110,00 €	132,00 €	Temps passé
- Honoraires en dehors des heures ouvrables	125,00 €	150,00 €		125,00 €	150,00 €	
Ouverture dossier	47,50 €	57,00 €	FORFAIT			
Etat des lieux sortant	A la vacation		Temps passé			
Fin de gestion	135,00 €	162,00 €	FORFAIT			
Frais d'envoi par pli recommandé	Tarifs postaux en vigueur au jour de l'envoi			Tarifs postaux en vigueur au jour de l'envoi		
Suivi & clôture des dossiers contentieux	310,00 €	372,00 €	FORFAIT			
Suivi assurance loyers impayés	0,92%	1,10%	Somme quittancés			
Honoraires sur travaux exceptionnels	2,50%	3,00%	sur montant TTC des mémoires			

SIEGE SOCIAL  
67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS – CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)

Constitution dossier ANAH (hors vacation horaire pour suivi)	270,00 €	324,00 €	FORFAIT			
Déplacement pour vérification de travaux	62,50 €	75,00 €	FORFAIT			
Etablissement de déclarations fiscales, par acte	145,00 €	174,00 €	FORFAIT			
Déclaration Taxe Bureaux	145,00 €	174,00 €	FORFAIT			
Éléments pour les déclarations de revenus fonciers par tranche de 5 lots principaux	125,00 €	150,00 €	FORFAIT			
Gestion d'un dossier de succession	385,00 €	462,00 €	FORFAIT			
Indivisions: honoraires annuels supplémentaires par indivisaire	62,50 €	75,00 €	FORFAIT			
Dépôt de plainte au commissariat ou à la gendarmerie	A la vacation		Temps passé			
Frais administratifs trimestriels - frais d'envoi des CRG	7,50 €	9,00 €	FORFAIT			
Suivi gestion des diagnostics	80,00 €	96,00 €	FORFAIT			
Assistance pour cession de bail				A la vacation		Temps passé
Annulation de congé				115,00 €	138,00 €	Forfait
Avenant révision triennale				560,00 €	672,00 €	Forfait
Acte de subrogation				365,00 €	438,00 €	Forfait

\* HC = Hors Charges

Tarif en vigueur au 1er janvier 2025 (TVA 20 %) - Prix en euros

## Le Mandataire

## Le Mandant

SIEGE SOCIAL  
67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS – CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)

HABITATION

HONORAIRES - GERANCE - LOCATION

Tarif en vigueur au 1er Janvier 2025

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE			A LA CHARGE DU LOCATAIRE		
	HT	TTC	BASE	HT	TTC	BASE
<b>HONORAIRES DE BASE</b>						
Lots isolés et Immeubles Entiers	7,00%	8,40%	Sommes encaissées			
Garage - Parking	11,00%	13,20%	Sommes encaissées			
Gestion lot vide ou non quittancé sur décision du propriétaire	16,67 €	20,00 €	FORFAIT			
<b>COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE</b>						
Habitation :	8,50%	10,20%	Montant du loyer annuel H.C <i>à déduire : organisations des visites, constitution du dossier, rédaction du bail selon zonage.</i>	cf Annexe Honoraires de location		
Garage : honoraires d'actes de location	105,00 €	126,00 €	FORFAIT	105,00 €	126,00 €	FORFAIT
<b>COMMERCIALISATION PAR UN PROPRIETAIRE FAISANT L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION</b>						
Garage : honoraires d'actes de location	57,50 €	69,00 €	FORFAIT	57,50 €	69,00 €	FORFAIT
<b>ACTES ADMINISTRATIFS ET CONTENTIEUX HABITATION</b>						
Avenant au bail à la demande du propriétaire ou du locataire	250,00 €	300,00 €	FORFAIT	250,00 €	300,00 €	FORFAIT
Etat des lieux sortant	150,00 €	180,00 €	FORFAIT			
Etat des lieux meublés	197,50 €	237,00 €	FORFAIT			
Ouverture dossier	47,50 €	57,00 €	FORFAIT			
Fin de gestion	135,00 €	162,00 €	FORFAIT			
Frais d'envoi par pli recommandé	Tarifs postaux en vigueur au jour de l'envoi			Tarifs postaux en vigueur au jour de l'envoi		
Annulation ou de report de congé				110,00 €	132,00 €	FORFAIT
Attestation de bon règlement des loyers				10,00 €	12,00 €	FORFAIT
Suivi & clôture des dossiers contentieux	310,00 €	372,00 €	FORFAIT			

SIEGE SOCIAL  
67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS – CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)

Honoraires sur travaux exceptionnels	2,50%	3,00%	sur montant TTC des mémoires			
Constitution dossier ANAH (hors vacation horaire pour suivi)	270,00 €	324,00 €	FORFAIT			
Assistance à la livraison (immeuble neuf)	145,00 €	174,00 €	FORFAIT			
Déplacement pour vérification de travaux	62,50 €	75,00 €	FORFAIT			
Etablissement de déclarations fiscales, par acte	145,00 €	174,00 €	FORFAIT			
Eléments pour les déclarations de revenus fonciers par tranche de 5 lots principaux	125,00 €	150,00 €	FORFAIT			
Suivi assurance loyers impayés	0,92%	1,10%	Sommes quittancées			
Suivi assurance vacance locative	0,33%	0,40%	Sommes quittancées			
Gestion de la PNO (Propriétaire non Occupant)	5,00 €	6,00 €	FORFAIT			
Suivi protection juridique active	0,58%	0,70%	Sommes quittancées			
Gestion d'un dossier de succession	385,00 €	462,00 €	FORFAIT			
Indivisions: honoraires annuels supplémentaires par indivisaire	62,50 €	75,00 €	FORFAIT			
Dépôt de plainte au commissariat ou à la gendarmerie	A la vacation		Temps passé			
Frais administratifs trimestriels - frais d'envoi des CRG	7,50 €	9,00 €	FORFAIT			
Diagnostic ERP (Etat des Risques et des Pollutions)	40,00 €	48,00 €	FORFAIT			
Diagnostic GAZ	Du T1 au T3	135,00 €	162,00 €	FORFAIT		
	Du T4 au T8	155,00 €	186,00 €	FORFAIT		

SIEGE SOCIAL  
67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS – CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)

Diagnostic ELECTRICITE Du T1 au T3	135,00 €	162,00 €	FORFAIT			
	Du T4 au T8	155,00 €	186,00 €	FORFAIT		
Diagnostic DPE (Diagnostic de Performance énergétique) Du T1 au T3	145,00 €	174,00 €	FORFAIT			
	Du T4 au T8	190,00 €	228,00 €	FORFAIT		
Diagnostic CREP (Constat des Risques d'Exposition au Plomb) Du T1 au T3	145,00 €	174,00 €	FORFAIT			
	Du T4 au T8	190,00 €	228,00 €	FORFAIT		
Diagnostic AMIANTE Du T1 au T3	135,00 €	162,00 €	FORFAIT			
	Du T4 au T8	155,00 €	186,00 €	FORFAIT		
Diagnostic ATTESTATION SURFACE Du T1 au T3	135,00 €	162,00 €	FORFAIT			
	Du T4 au T8	155,00 €	186,00 €	FORFAIT		
Vacation par heure: - Honoraires heures ouvrables du lundi au jeudi jusqu'à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30	110,00 €	132,00 €	Temps passé			
	- Honoraires en dehors des heures ouvrables	125,00 €	150,00 €	Temps passé		

\* HC = Hors Charges

Tarif en vigueur au 1er janvier 2025 (TVA 20 %) -

Prix en euros

## Le Mandataire

## Le Mandant

### SIEGE SOCIAL

67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS – CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)

## Mandat de gestion Premium 9.9

### Honoraires Gérance - Location

Tarif en vigueur au 1er janvier 2025 (Décret n° 2014-890 du 1er août 2014)

	HT	TTC	Base
<b>Commercialisation locative</b>			
Habitation	8,50%	10,20%	Montant du loyer annuel H.C. à déduire : organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail selon zonage (cf. plus bas honoraires location)
Etat des lieux d'entrée	2,50 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>	Toutes zones
<b>Honoraires et prestations annexes</b>			
Suivi & clôture des dossiers contentieux	310,00 €	372,00 €	Forfait
Honoraires suivi des travaux	8,33%	10%	Base montant TTC des travaux
Eléments pour déclaration des revenus fonciers par tranche de 5 lots principaux	125,00 €	150,00 €	Forfait
Gestion d'un dossier de succession	385,00 €	462,00 €	Forfait
Indivision : honoraires annuels supplémentaires par indivisaire	62,50 €	75,00 €	Forfait
Gestion lot vide ou non quittancé sur décision du propriétaire	16,67 €	20,00 €	Forfait
Frais administratifs trimestriels - frais d'envoi des CRG	7,50 €	9,00 €	Forfait
Commande des diagnostics obligatoires et suivi	45,00 €	54,00 €	Forfait/Diagnostic
<b>Vacation taux horaire</b> - Heures ouvrables (lundi-jeudi jusqu'à 17h30, vendredi jusqu'à 14h00)	110,00 €	132,00 €	Temps passé

SIEGE SOCIAL  
67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS  
– CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)

- En dehors des heures ouvrables	125,00 €	150,00 €	Temps passé
Suivi sinistre	Vacation		Temps passé
Suivi dossier avocat (hors impayés et dégradations immobilières)	Vacation		Temps passé
Prestations exceptionnelles	Vacation		Temps passé
Fin de gestion : Etat des lieux sortant location nue	150,00 €	180,00 €	Forfait
Fin de gestion : Etat des lieux sortant location meublée	197,50 €	237,00 €	Forfait
Fin de gestion et remise du dossier au bailleur	135,00 €	162,00 €	Forfait
<b>Honoraires de location lot d'habitation et lot annexe</b>			
Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail	10 €/m <sup>2</sup>	12 €/m <sup>2</sup>	Zone très tendue
	8,34 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	Zone tendue
	6,67 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>	Reste du territoire

\* HC = Hors Charges

Tarif en vigueur au 1er janvier 2025 (TVA 20 %) - Prix en euros

## Le Mandataire

## Le Mandant

SIEGE SOCIAL  
67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS – CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)

## MANDAT DE SYNDIC

### FRAIS ET HONORAIRES IMPUTABLES AU SEUL COPROPRIETAIRE

Tarif 2025 suivant Décret 2015-342 du 26 mars 2015 (TVA 20 %) - Prix en euros

PRESTATIONS	DETAILS DES PRESTATIONS	€ HT	€ TTC
<b>9.1 - Frais de recouvrement (article 10-1 a de la loi du 10/07/1965)</b>	Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception	46.00	55.20
	Relance après mise en demeure	36.00	43.20
	Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	Vacation au coût horaire	
	Frais de constitution d'hypothèque	163.00	195.60
	Frais de mainlevée d'hypothèque	163.00	195.20
	Dépôt d'une requête en injonction de payer	317.00	380.40
	Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)	Vacation au coût horaire	
	Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)	Vacation au coût horaire	
<b>9.2 - Frais et honoraires liés aux mutations</b>	Etablissement de l'état daté	316,67	380,00
	Opposition sur mutation (article 20 I de la loi du 10/07/1965)	328.00	393.60
<b>9.3 - Frais de délivrance des documents sur support papier (article 33 du décret du 17/03/1967 et R 134-3 du code de la construction et de l'habitation)</b>	Délivrance d'une copie du carnet d'entretien	58,00	69.60
	Délivrance d'une copie des diagnostics techniques	58,00	69.60
	Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique individuel mentionnées à l'article R.134-3 du code de la construction et de l'habitation	175.00	210.00
	Délivrance d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de procès-verbal d'assemblée générale ainsi que des copies et annexes (hors notification effectuée en application de l'article 18 du décret du 17/03/1967)	58.00	69.60

*La rémunération due au titre des prestations particulières s'entend hors frais d'envoi. L'envoi des documents afférents aux prestations particulières donne lieu à remboursement au syndic des frais d'affranchissement ou d'acheminement engagés*

SIEGE SOCIAL  
67-69 Boulevard Bessières – 75017 PARIS  
01 40 82 67 00

CPH IMMOBILIER - SIEGE SOCIAL : 67 boulevard Bessières - 75017 Paris – SAS AU CAPITAL DE 644 445 EUROS – R.C.S. PARIS 689 801 314 – SIRET 689 801 314 00 592 – Code NAF : 6831Z GARANT : Compagnie Européenne de Garantie et Cautions – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS – CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR LA CCI PARIS ILE DE FRANCE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE - GESTION IMMOBILIERE – SYNDIC DE COPROPRIETE N° CPI 7801 2018 000 038 429 – immatriculation ORIAS n° 23005022 - [www.cph.fr](http://www.cph.fr)



# BARÈMES DES HONORAIRES TRANSACTIONS

Au 25/01/2025 ce barème étant un barème maximum

MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX, PARKINGS, GARAGES, ANNEXES

## Honoraires sur ventes

### À LA CHARGE DU VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 100 000€	8 000€
De 100 001€ à 150 000€	12 000€
De 150 001€ à 200 000€	13 000€
De 200 001€ à 250 000€	14 000€
De 250 001€ à 300 000€	17 000€
De 300 001€ à 350 000€	20 000€
De 350 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 450 000€	27 000€
De 450 001€ à 500 000€	30 000€
Au-delà de 500 000€	6%

## Honoraires sur locaux commerciaux et professionnels

### À LA CHARGE DU PRENEUR

Transaction sur cession de bail ou fonds de commerce	12%*
Location de locaux commerciaux ou professionnels	30%*
Frais d'actes (rédaction de bail)	7,20%*

\*sur loyer annuel Hors Charges, Hors Taxes, Hors Fiscalités

Nota : Le montant des honoraires s'entend toutes taxes comprises (Taux de TVA actuel à 20%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Nos honoraires sur ventes sont à la charge du vendeur, sauf disposition contraire indiquée au mandat.

**TRANSACTION | LOCATION | GESTION LOCATIVE | SYNDIC**  
**www.cph.fr**